



République Française

Département : AISNE

Arrondissement : Château-Thierry
CHIERRY - COMMUNE

Procès verbal

Le jeudi 02 avril 2026 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 27 mars 2026, s'est réunie sous la présidence de M. Jean-Marc SCLAVON.

Ouverture de la Séance, appel des présents, vérification du quorum et décompte des pouvoirs « article L.2121-14 et L 2121-17 du CGCT

Secrétaire de la séance : Mme Danielle ROUYER suivant l'article L.2121-15 du CGCT

Présents : M. Jean-Marc SCLAVON, M. Jean-Marie MOINEAU, Mme Danielle ROUYER, Mme Annie-Claude BOCQUILLON, M. Vincent COQUEL, Mme Virginie FREYTAG, M. Jean-Claude JARNY, Mme Mélanie JASTRZEBSKI, M. Loïc KNOTA, Mme Claudine OSERET, M. Daniel QUESNOT, M. Éric VILLAIN

Représentés : Mme Maria PATO-LEFEVRE représentée par M. Jean-Marc SCLAVON, Mme Patricia DE BOISROLIN représentée par Mme Virginie FREYTAG, Mme Corinne VASSAUX représentée par M. Jean-Claude JARNY

Ordre du jour :

Informations diverses

Institution et vie politique :

Commissions : Désignation des Membres

Questions diverses

Informations Diverses :

- M le Maire rappelle aux membres présents que la commune organise comme chaque année la chasse aux œufs dans le parc Bellevue le lundi 6 avril à 11h00. Les élus sont sollicités pour la préparation à partir de 10h00.
- M. le Maire rappelle le rôle du public lors des séances du Conseil Municipal.

Délibérations du conseil :

COMMISSIONS MUNICIPALES (N° DE_2026_008_01)

Vu les articles, L. 2121-21 et L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Conseil Municipal du 20 mars 2026,

M. le Maire rappelle à l'assemblée que les commissions créées à l'initiative du Conseil Municipal doivent être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle. Le Conseil Municipal doit s'efforcer de rechercher la pondération qui reflète le plus fidèlement la composition politique de l'Assemblée, chacune des tendances représentées en son sein devant disposer au moins d'un représentant.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de désigner les membres des commissions en respectant la représentation proportionnelle.

M. le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il est Président de droit de chaque commission mais que la loi ne prévoit aucun membre de droit.

Les commissions proposées au Conseil Municipal du 20 mars 2026 sont les suivantes :

- Urbanisme, Environnement, Cimetière
- Culture, Associations, Fêtes et Cérémonies
- Administration Générale, Personnel
- Travaux, Finances
- Suivi des travaux
- Périscolaire, Personnes âgées
- Sécurité, Hygiène, Défense
- Écoles, Jeunesse, Sport
- Communication

Ces dernières étant exposées,

M. le Maire propose à l'Assemblée que les commissions soient composées de 5 Membres.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de M. le Maire et DECIDE à la majorité que les commissions seront composées de **cinq** membres.

La délibération est adoptée

DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES

(N° DE_2026_009_02)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2122-18

Vu le Conseil Municipal du 20 mars 2026,

Considérant la mise en place des Commissions Communales selon le principe de la représentation proportionnelle des élus de l'assemblée

Considérant que le Maire peut déléguer une partie de ses fonctions aux Adjointes au Maire

Considérant que le Maire peut déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs conseillers municipaux et que ces dernières peuvent être retirées à tout moment par arrêté.

Considérant la nécessité d'assurer la bonne organisation et le suivi des dossiers relatifs :

- à l'Urbanisme, l'Environnement et au Cimetière
- à la Culture, aux Associations, aux Fêtes et Cérémonies
- à l'Administration Générale et au Personnel
- aux Travaux et aux Finances
- aux Suivi des travaux
- au Périscolaire et aux Personnes âgées
- à la Sécurité à l'Hygiène et à la Défense
- aux Écoles, à la Jeunesse et au Sport
- à la Communication

Décide de désigner les Membres des Commissions Communales selon le CGCT et à bulletin secret.

• COMMISSION URBANISME, ENVIRONNEMENT, CIMETIÈRE :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-18.

Vu le Conseil Municipal du 20 mars 2026,

Considérant la mise en place des Commissions Communales selon le principe de la représentation proportionnelle des élus de l'assemblée.

Considérant que le Maire peut déléguer une partie de ses fonctions aux Adjointes au Maire.

Considérant que le Maire peut déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs conseillers municipaux et que ces dernières peuvent être retirées à tout moment par arrêté

Considérant la nécessité d'assurer la bonne organisation et le suivi des dossiers relatifs :

- à l'Urbanisme, l'Environnement et au Cimetière
- à la Culture, aux Associations, aux Fêtes et Cérémonies
- à l'Administration Générale et au Personnel
- aux Travaux et aux Finances
- au Suivi des travaux
- au Péri-scolaire et aux Personnes âgées
- à la Sécurité à l'Hygiène et à la Défense
- aux Écoles, à la Jeunesse et au Sport
- à la Communication

Décide de désigner les Membres des Commissions Communales selon le CGCT et à bulletin secret.

• **COMMISSION URBANISME, ENVIRONNEMENT, CIMETIÈRE :**

Liste proposée

- **Adjointe Déléguée : Mme Danielle ROUYER**
- M. Vincent COQUEL,
- Mme Claudine OSERET,
- Mme Maria PATO-LEFEVRE,
- M. Éric VILLAIN.

Résultat des votes :

- **pour : 13**
- **blancs : 1**
- **autre liste : 1** (Mme Maria PATO-LEFEVRE, Mme Danielle ROUYER, Mr Vincent COQUEL, Mr Éric VILLAIN, Mme Corinne VASSAUX)

Liste élue à la majorité : Mme Danielle ROUYER Adjointe Déléguée, M. Vincent COQUEL, Mme Claudine OSERET, Mme Maria PATO-LEFEVRE, M. Éric VILLAIN.

• **COMMISSION CULTURE, ASSOCIATIONS, FETES ET CEREMONIES :**

Liste proposée

- **Adjointe Déléguée : Mme Marie PATO-LEFEVRE**
- Mme Annie-Claude BOCQUILLON
- Mme Patricia DE BOISROLIN
- Mme Virginie FREYTAG
- M. Jean-Claude JARNY

Résultat des votes :

- **pour : 13**
- **blancs : 0**
- **autre liste : 1** (Mme Maria PATO-LEFEVRE, Mme Virginie FREYTAG, Mme Patricia DE BOISROLIN, Mme Annie-Claude BOCQUILLON)
- **autre liste : 1** (Mme Maria PATO-LEFEVRE, Mme Virginie FREYTAG, Mr Vincent COQUEL, Mr Éric VILLAIN, Mme Annie-Claude BOCQUILLON, Mr Jean-Claude JARNY)

Liste élue à la majorité Mme Maria PATO-LEFEVRE Adjointe Déléguée, Mme Annie-Claude BOCQUILLON, Mme Patricia DE BOISROLIN, Mme Virginie FREYTAG, M. Jean-Claude JARNY

• **COMMISSION ADMINISTRATION GÉNÉRALE, PERSONNEL :**

M. le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur une délégation à un Conseiller Municipal afin d'assurer la bonne organisation et le suivi des dossiers de l'Administration Générale et du Personnel.

Il informe l'Assemblée qu'il souhaite déléguer sous sa surveillance et sa responsabilité ces dossiers à M. Jean-Claude JARNY. Les membres présents et représentés décident d'autoriser cette délégation à la majorité

Résultat des votes :

Pour : 12

Abstention : 0

Contre : 3

M. Jean- Claude JARNY est nommé Conseiller Municipal Délégué de la Commission Administration Générale et du Personnel.

M. le Maire passe au vote de la désignation des membres de la Commission « Administration Générale et Personnel ».

Liste proposée :

- **Conseiller Municipal Délégué : M. Jean-Claude JARNY**
- M. Vincent COQUEL
- Mme Patricia DE BOISROLIN
- Mme Virginie FREYTAG
- Mme Claudine OSERET

Résultat des votes :

- **pour : 13**
- **blancs : 0**
- **autre liste : 2** (Mme Virginie FREYTAG, Mr Vincent COQUEL, Mme Patricia DE BOISROLIN, Mme Claudine OSERT)

Liste élue à la majorité M. Jean-Claude JARNY Conseiller Municipal Délégué, M. Vincent COQUEL, Mme Patricia DE BOISROLIN, Mme Virginie FREYTAG, Mme Claudine OSERET.

• **COMMISSION TRAVAUX, FINANCES :**

Liste proposée

- **Adjoint Délégué : M. Jean-Marie MOINEAU**
- M. Vincent COQUEL
- Mme Mélanie JASTRZEBSKI
- Mme Claudine OSERET
- M. Éric VILLAIN

Résultat des votes :

- **pour : 13**
- **blancs : 0**
- **autre liste : 2** (Mr Jean-Marie MOINEAU, Mme Mélanie JASTRZEBSKI, Mr Éric VILLAIN, Mr Vincent COQUEL)

Liste élue à la majorité : M. Jean- Marie Adjoint Délégué, M. Vincent COQUEL, Mme Mélanie JASTRZEBSKI, Mme Claudine OSERET, M. Éric VILLAIN.

• COMMISSION SUIVI DES TRAVAUX :

M. le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur une délégation à un Conseiller Municipal afin d'assurer la bonne organisation et le suivi des dossiers de suivi des travaux.

Il informe l'Assemblée qu'il souhaite déléguer sous sa surveillance et sa responsabilité ces dossiers à M. Daniel QUESNOT. Les membres présents et représentés décident d'autoriser cette délégation à l'unanimité

Résultat des votes :

Pour : 15

Abstention : 0

Contre : 0

M. Daniel QUESNOT est nommé Conseiller Municipal Délégué de la Commission Suivi des travaux

M. le Maire passe au vote de la désignation des membres de la Commission « Suivi Travaux »

Liste proposée :

- **Conseiller Municipal Délégué : M. Daniel QUESNOT**
- Mme Annie-Claude BOCQUILLON
- M. Jean-Marie MOINEAU
- Mme Maria PATO-LEFEVRE
- M. Éric VILLAIN

Résultat des votes :

- **pour : 12**
- **blancs : 0**
- **autre liste : 1** (Mme Maria PATO-LEFEVRE, Mr Jean-Marie MOINEAU, Mr Éric VILLAIN, Mme Annie-Claude BOCQUILLON)
- **autre liste : 2** (Mme Maria PATO-LEFEVRE, Mr Jean-Marie MOINEAU, Mme Virginie FREYTAG, Mr Éric VILLAIN)

Liste élue à la majorité : M. Daniel QUESNOT Conseiller municipal Délégué, Mme Annie-Claude BOCQUILLON, M. Jean-Marie MOINEAU, Mme Maria PATO-LEFEVRE, M. Éric VILLAIN.

• **COMMISSION PÉRISCOLAIRE, PERSONNES AGÉES :**

M. le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur une délégation à un Conseiller Municipal afin d'assurer la bonne organisation et le suivi des dossiers du périscolaire et des personnes âgées.

Il informe l'Assemblée qu'il souhaite déléguer sous sa surveillance et sa responsabilité ces dossiers à Mme Virginie FREYTAG. Les membres présents et représentés décident d'autoriser cette délégation à la majorité.

Résultat des votes :

Pour : 12

Abstention : 2

Contre : 1

Mme Virginie FREYTAG est nommée Conseillère Municipale Déléguée de la Commission Périscolaire, Personnes âgées

M. le Maire passe au vote de la désignation des membres de la Commission « Périscolaire, Personnes Agées ».

Liste proposée :

• **Conseillère Municipale Déléguée : Mme Virginie FREYTAG**

- Mme Annie-Claude BOCQUILLON
- Mme Patricia DE BOISROLIN
- Mme Mélanie JASTRZEBSKI
- Mme Corinne VASSAUX

Résultat des votes :

- **pour : 10**
- **blancs : 0**
- **autre liste : 2** (Mme Mélanie JASTRZEBSKI, Mme Patricia DE BOISROLIN, Mme Virginie FREYTAG, Mme Corinne VASSAUX)
- **autre liste : 2** (Mme Mélanie JASTRZEBSKI, Mme Patricia DE BOISROLIN, Mme Corinne VASSAUX, Mme Annie-Claude BOCQUILLON)

Liste élue à la majorité : Mme Virginie FREYTAG Conseillère Municipale Déléguée, Mme Annie-Claude BOCQUILLON, Mme Patricia DE BOISROLIN, Mme Mélanie JASTRZEBSKI, Mme Corinne VASSAUX.

• **COMMISSION SÉCURITÉ, HYGIENE, DÉFENSE :**

Liste proposée

- M. Jean-Marc SCLAVON
- M. Vincent COQUEL
- M. Jean-Claude JARNY
- M. Loïc KNOTA
- M. Éric VILLAIN

Résultat des votes :

- **pour : 10**
- **blancs : 0**
- **autre liste : 1** (Mr Jean-Marc SCLAVON, Mr Jean-Claude JARNY, Mme Virginie FREYTAG, Mr Éric VILLAIN, Mr Loïc KNOTA)
- **autre liste : 1** (Mr Jean-Marc SCLAVON, Mr Vincent COQUEL, Mr Éric VILLAIN, Mr Loïc KNOTA)
- **autre liste : 1** (Mr Jean-Marc SCLAVON, Mme Virginie FREYTAG, Mr Vincent COQUEL, Mr Éric VILLAIN)
- **autre liste : 2** (Mr Jean-Marc SCLAVON, Mr Jean-Claude JARNY, Mr Vincent COQUEL, Mr Éric VILAIN)

Liste élue à la majorité : M. Jean-Marc SCLAVON, M. Vincent COQUEL, M. Jean-Claude JARNY, M. Loïc KNOTA, M. Éric VILLAIN

• **COMMISSION ÉCOLE, JEUNESSE, SPORT :**

M. le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur une délégation à un Conseiller Municipal afin d'assurer la bonne organisation et le suivi des dossiers de suivi des écoles, de la jeunesse et du sport

Il informe l'Assemblée qu'il souhaite déléguer sous sa surveillance et sa responsabilité ces dossiers à Mme Mélanie JASTRZEBSKI. Les membres présents et représentés décident d'autoriser cette délégation à la majorité

Résultat des votes :

Pour : 14

Abstention : 1

Contre : 0

Mme Mélanie JASTRZEBSKI est nommée Conseillère Municipale Déléguée de la Commission « Écoles, Jeunesse, Sport ».

M. le Maire passe au vote de la désignation des membres de la Commission « Écoles, Jeunesse, Sport ».

Liste proposée :

- **Conseillère Municipale Déléguée : Mme Mélanie JASTRZEBSKI**
- Mme Patricia DE BOISROLIN
- Mme Virginie FREYTAG
- M. Loïc KNOTA
- Mme Corinne VASSAUX

Résultat des votes :

- **pour : 12**
- **blancs : 0**
- **autre liste : 2** (Mme Mélanie JASTRZEBSKI, Mme, Virginie FREYTAG, Mme Patricia DE BOISROLIN, Mme Corinne VASSAUX)
- **autre liste : 1** (Mme Mélanie JASTRZEBSKI, Mme Patricia DE BOISROLIN, Mme Corinne VASSAUX, M. Loïc KNOTA)

Liste élue à la majorité : Mme Mélanie JASTRZEBSKI Conseillère Municipale Déléguée, Mme Patricia DE BOISROLIN, Mme Virginie FREYTAG, M. Loïc KNOTA, Mme Corinne VASSAUX

• **COMMISSION COMMUNICATION :**

Liste Proposée

- M. Jean-Marc SCLAVON
- Mme Virginie FREYTAG
- Mme Mélanie JASTRZEBSKI
- M. Loïc KNOTA
- Mme Corinne VASSAUX

Résultat des votes :

- **pour : 12**

- blancs : 0
- autre liste : 1 (M. Jean-Marc SCLAVON, Mme Corinne VASSAUX, M. Loïc KNOTA, Mme Mélanie JASTRZEBSKI)
- autre liste : 2 (M. Jean-Marc SCLAVON, Mme Virginie FREYTAG, Mme Corinne VASSAUX, Mme Mélanie JASTRZEBSKI)

Liste élue à la majorité : M. Jean-Marc SCLAVON, Mme Virginie FREYTAG, Mme Mélanie JASTRZEBSKI, M. Loïc KNOTA, Mme Corinne VASSAUX.

La délibération sera transmise au représentant de l'Etat et les arrêtés seront affichés conformément à la réglementation.

La délibération a été adoptée.

Questions Diverses :

Plusieurs sujets sont évoqués :

- Le règlement intérieur : demande de prévision de remplacement des membres en cas d'absence.
-
- La transmission des membres des différentes commissions sera-t-elle faite ainsi que les adresses mails de chaque élu.
 - o M. le Maire prend note de ces demandes.
- Publication dans la note d'information.
 - o M. le Maire précise qu'en tant que Directeur de la publication de la Commune, chaque demande de publication sera étudiée avant toute insertion.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.

M. Jean-Marc SCLAVON

Président de séance

Mme Danielle ROUYER

Secrétaire de séance



A blue circular stamp of the Commune de Grieret is partially visible behind the signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE GRIERET' and a star.

